

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

**À Partir du 1er Mars 2015 (Révision 2.0)**

**1. Identification du vendeur**

1.1 BELVENTE SPRL Rue Paul Barré 36, 6020 DAMREMY (CHARLEROI) Dénomination commerciale BELVENTE, BIGTOWER, DISTRIBIG & ORDYNO et dont son siège d'exploitation se situe à la Rue Paul Barré 36, 6020 DAMREMY (CHARLEROI)

**2. Généralités**

2.1 Les présentes conditions régissent toutes les ventes et prestations de BELVENTE SPRL, même en cas de financement par un tiers. Aucune dérogation aux présentes conditions, et en particulier celles qui résulteraient des conditions d'achat de l'acheteur n'est applicable, sauf accord exprès et écrit de notre part, donné par une personne ayant qualité pour engager la SPRL BELVENTE.

2.2 Nos factures sont payables au grand comptant, sauf dérogation expresse et écrite formulée par une personne habilitée à nous engager. Toute facture est définitivement acceptée si elle n'a pas fait l'objet d'une réclamation par lettre recommandée à nous adresser dans les huit jours de sa date. Toute somme non payée à son échéance porte de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt au taux de 10 % l'an. En outre, le montant impayé de toute facture sera majoré de plein droit et sans mise en demeure de 10 %, avec minimum de 38 €, à titre de dommages et intérêts forfaitaires et irréductibles. Tous les paiements se font en nos magasins, nets et sans escompte. Sauf accord contraire, les paiements ne sont valables que s'ils sont effectués par cartes bancaires, cartes de crédit ou par le crédit de notre compte bancaire. L'émission d'une lettre de change n'entraîne pas renonciation à cette disposition.

2.3 Lorsque le contrat a été conclu avec un consommateur au sens de la loi du 14.07.1991, et qu'il fait l'objet d'une résiliation aux torts et griefs de BELVENTE SPRL., celle-ci ne peut être tenue au paiement d'une indemnité supérieure à 10 % du prix de la prestation, et à un intérêt supérieur au taux légal, sur toute somme qui serait à restituer au consommateur.

2.4 BELVENTE SPRL ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel refus de subside de la part de la Région Wallonne, de tout autre pouvoir subsidiant ou organisme de financement.

2.5 BELVENTE SPRL se réserve le droit de modifier à tout moment ses conditions générales. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions applicables au moment où la vente est conclue.

2.6 Même si notre catalogue est mis à jour régulièrement, les produits proposés ne sont disponibles que dans les limites de notre stock et/ou de celui de nos fournisseurs.

2.7 Le non-paiement d'une seule facture ou traite à son échéance rend exigible de plein droit et sans mise en demeure préalable le solde dû sur toutes les autres, même non échues.

2.8 En cas de retard de paiement, nous avons en outre le droit de suspendre ou d'annuler l'exécution des commandes en cours ou toutes obligations vis-à-vis de l'acheteur et ce, sans mise en demeure ni intervention judiciaire avec indemnisation.

**3. Droit d'application**

3.1 Nos conventions sont exclusivement régies par le droit belge, quels que soient le lieu de leur formation ou de leur exécution, la nationalité ou le lieu de l'établissement de l'acheteur.

3.2 Seuls les tribunaux de Charleroi seront compétents en cas de litige, la loi belge est la seule applicable. Le vendeur se réserve le droit de s'adresser à tout autre tribunal compétent..

**4. Prix**

4.1 Nos prix s'entendent toutes taxes comprises (TVA incluse et comprennent les cotisations Recupel, Auvibel, Bebat et Repobel). Les frais de livraison sont toujours à charge du client selon le tarif en vigueur.

4.2 Sauf stipulation contraire, les offres et les listes de prix de BELVENTE SPRL ont une durée limitée. 4.3 Les commandes dont le délai de livraison est supérieur à un mois sont acceptées sous réserve des hausses de prix qui seraient imposées par nos propres fournisseurs, et des circonstances indépendantes de notre volonté qui rendraient ultérieurement la livraison impossible ou plus onéreuse.

**5. Délai de livraison**

5.1 Les délais de livraison sont donnés au moment de la commande. Passé ce délai, les deux parties peuvent annuler la vente unilatéralement sans frais ni indemnités.

**6. Livraison**

6.1 Les marchandises et le matériel fournis voyagent aux risques du client. La livraison est réputée accomplie en nos établissements.

6.2 Aucune réclamation pour un problème de livraison ne sera admise si elle n'est formulée, par écrit, dans les 24 heures de la livraison.

**7. Mode de paiement et de remboursement**

7.1 Le client peut effectuer ses paiements par : - Carte bancaire (Bancontact, Mister Cash, Proton, Visa, Mastercard, Eurocard, American Express, Aurora) - Crédit via notre partenaire (après acceptation) - Prépaiement bancaire

7.2 Dans le cas d'une erreur de commande le remboursement sera effectué uniquement en chèque achat. Celui-ci sera valide 1 an.

**8. Transfert de propriété**

8.1 BELVENTE SPRL conserve la propriété des marchandises et du matériel fourni, jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, majoré des frais et taxes. Jusqu'à ce moment, l'acheteur s'interdit de disposer de l'objet des fournitures de s'en dessaisir sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit. En cas de retard de paiement, BELVENTE SPRL conserve le droit de reprendre l'objet des fournitures, en quelques mains qu'il se trouve, aux frais de l'acheteur, et à les retenir jusqu'au paiement complet, sans autre forme de procédure. Les risques sont cependant transférés à l'acheteur dès la conclusion du contrat.

**9. Vente en ligne**

9.1 Les produits figurant sur le site www.bigtower.be ne constituent pas d'offre en tant que telle. Il ne suffit dès lors pas de remplir un formulaire de commande ou de réservation sur notre site Web pour conclure le contrat de vente. La vente ne sera définitive que lorsque vous aurez reçu l'email de confirmation après réalisation du paiement par un des moyens mis à disposition.

9.2 BELVENTE SPRL effectue uniquement ses ventes par correspondance pour la Belgique et la France. Les adresses de livraison doivent être situées uniquement en Belgique ou en France.

**10. Garantie**

10.1 Les produits vendus par BELVENTE SPRL donnent lieu à la garantie légale de 2 ans à compter de l'achat. La garantie commerciale est de 2 ans également.

10.2 La clientèle qui achète des pièces détachées se doit d'avoir les compétences nécessaires pour le montage et la configuration de celles-ci. Il est impératif de suivre les consignes reprises dans le mode d'emploi accompagnant le produit.

10.3 BELVENTE SPRL garantit la conformité de la marchandise livrée aux stipulations du contrat et à la description technique qui en est faite par le fabricant. Elle décline toute responsabilité pour l'usage qui est fait des produits qu'elle fournit et plus particulièrement pour tout défaut du logiciel d'application.

10.4 L'intervention de la garantie se fera toujours après un test effectué par notre service technique. Le délai d'intervention est de 15 jours ouvrables, donné à titre indicatif, et ne donne lieu à aucune indemnisation.

10.5 Le client est tenu de conserver sa facture d'achat qui fait office de garantie.

10.6 La garantie légale ne s'applique pas en cas de mauvais usage du matériel, de même s'il a été révisé, transformé, réparé même partiellement par des personnes étrangères à BELVENTE SPRL.

10.7 La garantie légale ne s'applique pas notamment si des dégâts sont la conséquence de la connexion de l'appareil dans un environnement non conforme aux spécifications (température, humidité, atmosphère corrosive ou poussiéreuse, variation de la tension électrique, ...).

10.8 La garantie légale ne porte que sur le matériel défectueux, l'intervention de BELVENTE SPRL se limitant dans tous les cas au remplacement, le remboursement total ou partiel, la réparation des pièces défectueuses, pour autant qu'elles soient toujours disponibles sur le marché (compte tenu de la rapidité de l'évolution technologique). Elle n'est acquise ou maintenue que moyennant l'apurement complet du compte du client en nos livres, même si les factures ouvertes concernent des marchés distincts.

10.9 BELVENTE SPRL se réserve le droit de remplacer un produit par l'identique, l'échanger vers un équivalent, le renvoyer chez le fabricant ou le rembourser la valeur résiduelle ans le cas où le produit utilisé n'est plus fabriqué et qu'un équivalent n'est plus disponible. Cette valeur sera calculée sur base de la vétusté du produit et cela compte tenu de l'évolution technologique.

10.10 En cas de remboursement dans la cadre de l'application de la garantie légale, celui-ci se fera uniquement par virement bancaire. Celui-ci n'interviendra que si la réparation ou le remplacement du produit n'est pas possible dans un délai raisonnable.

10.11 La garantie légale donnée par BELVENTE SPRL ne couvre pas les pertes de données et/ou l'indisponibilité du matériel ou des logiciels.

10.12 Toute intervention de BELVENTE SPRL qui ne serait pas justifiée dans le cadre de la garantie légale sera facturée au client.

**11. Conditions spécifiques aux logiciels et aux services**

11.1 BELVENTE SPRL n'assume qu'une obligation de moyens et en aucun cas une obligation de résultat dans le cadre de la mise au point de Software et de ses prestations de service. Avant toute commande, l'acheteur devra établir par écrit une analyse détaillée de ses besoins et de ses intentions. Un cahier des charges sera établi de commun accord. Les conditions du cahier des charges définiront les obligations des parties, en ce compris l'obligation d'information de l'acheteur par le vendeur.

11.2 BELVENTE SPRL ne pourra être tenue responsable qu'en cas de dol, de faute grave de sa part ou de ses préposés, la garantie étant toutefois limitée à la correction des erreurs commises et au remplacement des logiciels reconnus défectueux. Nos avis sont donnés sans engagement et sans aucune responsabilité.

**12. Droit de renonciation**

12.1. Cette disposition ne s'applique qu'à la vente en ligne aux consommateurs conformément aux dispositions du Code de Droit Economique.

12.2 Conformément au CDE article VI.49, le consommateur a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce à son achat, sans motif ni pénalités, dans les 14 jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la livraison du produit. Ce délai doit permettre au client d'évaluer le produit comme à "l'étalage". Toutefois, des appareils déballés, utilisés, installés, abîmés ou incomplets ne seront pas repris.

12.3 Le client qui souhaite exercer ce droit devra prendre contact avec notre service clientèle par email à info@bigtower.be en stipulant la volonté de renoncer à son achat sans toutefois devoir le motiver. Le client peut également rendre dans un de nos magasins dans les 14 jours ouvrables. Les frais de réexpédition sont toujours à charge de l'acheteur et voyage à ses risques. Le remboursement sera réalisé sous les 7 jours par virement bancaire. Aucun remboursement ne sera réalisé en espèces.

**13. Matériel de second choix**

13.1 Les produits qui sont vendus comme du second choix sont uniques et attribués au premier client qui en clôture la commande. Les conditions de garantie légale sont réduites à 1 an. Ils ne peuvent toutefois pas être échangés ni remboursés en raison de leur nature unique.

**14. Contact**

14.1 Nos points de vente se tiennent à votre disposition (sauf jours fériés) du mardi au samedi de 10 h 00 à 13 h 30 & de 14 h 00 à 18 H 00.